

DEPARTEMENT
de Maine-et-Loire
ARRONDISSEMENT
d'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de
**MORANNES SUR
SARTHE -
DAUMERAY**

Séance du **LUNDI 6 FÉVRIER 2023**

Le 6 février 2023 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 31 janvier 2023 – Nombre de membres 29 – Présents 24

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,
LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,
ATANI Béatrice, DIARD Françoise, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,
ALLARD Mickaël, CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MARTIN Denis, MOGUET Françoise, RENAULT Alexandra, SIMON Emmanuel, THIBAUT Jean-Paul conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : LEDERNET Christian (pouvoir à LECOURT Sylvie),

Absents excusés : DUPUIS Virginie, de RICHEMONT Xavier,

Absents : GUÉRY Louis, de MIEULLE Roger,

Secrétaire de Séance : HUMEAU Emmanuelle.

DCM N° 2023 – 011 : MISE EN ACCESSIBILITE ET SECURISATION DE LA RD 26 (Rue du Pont et Grande Rue à MORANNES) – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Sylvie LECOURT, adjointe et Maire de la commune déléguée de CHEMIRE SUR SARTHE,

Madame LECOURT présente les plans d'aménagement des deux entrées d'agglomération situées à l'intérieur de l'agglomération de MORANNES sur la RD 26 (rue du Pont et Grande Rue) :

Elle fait savoir que le projet présenté par le cabinet PRAGMA Ingénierie, en accord avec l'Agence Technique Départementale, prévoit notamment des aménagements de sécurités et d'accessibilité PMR.

Le volet liaisons douces (piste cyclable) serait aussi pris en compte dans ce projet.

L'estimation totale du coût de cette opération s'élèverait à 161.617,50 € HT se décomposant de la manière suivante :

- travaux RD 26 côté CHEMIRE: 99.000,00 € HT,
- travaux RD 26 côté PRECIGNE : 52.500,00 € HT,
- mission de maîtrise d'œuvre: 10.117,50 € HT.

Monsieur le Maire reprend la parole et propose au Conseil Municipal :

- de solliciter les subventions suivantes:
 - DETR 2023 (35 %)
 - Amendes de police (20 %)
- d'autoriser la réalisation des travaux,
- d'accepter le plan de financement ci-dessous.

PLAN DE FINANCEMENT en € HT

Dépenses		Recettes	
	Montant		Montant
Travaux RD 26 côté CHEMIRE	99 000,00	ETAT - DETR 2023 35 %	56 566,00
Travaux RD 26 côté Précigné	52 500,00	AMENDES DE POLICE 20%	32 323,00
Maîtrise d'œuvre	10 117,50	AUTOFINANCEMENT 45%	72 728,50
TOTAL HT	161 617,50	TOTAL HT	161 617,50

- d'accepter la programmation des travaux suivante :
- début des travaux : OCTOBRE 2023
- fin des travaux : DECEMBRE 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte les propositions de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Et ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Marie CARDOE

